

SERVICE GRATUIT

PROTÉGER MON HABITATION FACE AUX INONDATIONS

A quel(s) risque(s) suis-je exposé ?



Comment limiter les dommages sur mon logement et mes biens et mieux me protéger ?

0 €

LE DIAGNOSTIC EST TOTALEMENT GRATUIT POUR LE BÉNÉFICIAIRE



Il est entièrement pris en charge par la collectivité dans le cadre du PAPI. Il est également **confidentiel** et **personnalisé** !

2 HEURES
C'EST LA DURÉE MAXIMALE DE L'INTERVENTION SUR SITE

Le diagnostic est réalisé à mon domicile en ma présence et permet d'identifier les points sensibles de mon habitation.

2 MOIS
C'EST LE DÉLAI D'OBTENTION DU RAPPORT



80%

100%
DE LIBERTÉ D'ACTION

C'est le **taux d'aide maximal** que je peux percevoir de l'Etat pour la réalisation de certains travaux de mise en conformité

Je suis libre d'effectuer ou non les travaux préconisés et de choisir les prestataires ainsi que les délais qui me conviennent.



Plus d'informations sur
www.observatoire-neste.fr

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :